

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE

Lettre d'information N°24 / 2022 – Avril



Cette étude financée par FranceAgriMer analyse les différents maillons de la chaîne d'exportation d'un produit alimentaire fini de son port d'origine en France jusqu'au consommateur final pour trois marchés stratégiques : Allemagne, Chine et Etats-Unis. Elle est téléchargeable [à ce lien](#).

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible [à ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

La prochaine réunion plénière de la CTI aura lieu le 1^{er} juillet.

Contacts : chloe.paquette@franceagrimer.fr ; marie.bonnamy@franceagrimer.fr

Accompagner dans la durée

Parution de l'étude sur les chaînes de valeurs commerciales à l'export

L'étude, commanditée par FranceAgriMer et réalisée par Business France, décrypte les différentes étapes d'acheminement d'un produit alimentaire fini, de son port d'origine en France jusqu'au consommateur final, et analyse les rôles et services proposés par les différents maillons pour trois marchés stratégiques : Chine, Allemagne et Etats-Unis. Elle rassemble les informations par marchés et par filières sous la forme de 17 fiches sectorielles. Cette étude a été présentée le 7 avril au cours de deux webinaires organisés à l'occasion des Journées Export Agro du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (rediffusions prochainement accessibles [à ce lien](#)).

Pour consulter les études, cliquer ici : [Chine](#) ; [Allemagne](#) ; [Etats-Unis](#).

Contacts : marie.bonnamy@franceagrimer.fr ; chloe.paquette@franceagrimer.fr

Notes sur les échanges de produits agricoles et agroalimentaires

La lettre de la CTI propose des notes sur les échanges en 2021 de produits agricoles et agroalimentaires pour quelques marchés à l'export. Ce mois-ci, vous pouvez découvrir ces notes sur les pays suivants : [Allemagne](#) (2^{ème} client de la France), [Etats-Unis](#) (3^{ème}), [Espagne](#) (6^{ème}), [Suisse](#) (9^{ème}), [Japon](#) (10^{ème}), [Pologne](#) (11^{ème}), [Singapour](#) (12^{ème}), [Algérie](#) (13^{ème}), [Canada](#) (14^{ème}), [Portugal](#) (15^{ème}), [Corée du Sud](#) (22^{ème}), [Autriche](#) (26^{ème}), [Côte d'Ivoire](#) (27^{ème}), [Hongrie](#) (34^{ème}), [Vietnam](#) (38^{ème}), [Philippines](#) (42^{ème}), [Indonésie](#) (45^{ème}), [Thaïlande](#) (46^{ème}), [Malaisie](#) (53^{ème}).



Contacts : regis.raffin@franceagrimer.fr ;
marie.bonnamy@franceagrimer.fr

chloe.paquette@franceagrimer.fr ;

Formation concernant le fret maritime

Une journée de formation aura lieu le 19 mai 2022 au Port Center du Havre en présence de l'Union Maritime et Portuaire havraise et de HAROPA PORT. L'objectif de cette journée est de développer une meilleure compréhension des rôles et des acteurs de la supply chain et des enjeux actuels en matière d'exportation. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 mai 2022 [à ce lien](#).

Pour plus d'informations sur le contenu de cette journée, [cliquer ici](#).

Contact : leonor.hugot@franceagrimer.fr

Page d'informations du ministère en charge de l'économie sur l'impact de la guerre en Ukraine

Le ministère de l'économie, des finances et de la relance a créé [une page d'information à destination des entreprises](#) au sujet des impacts de la crise ukrainienne sur l'activité économique, avec plusieurs [points de contacts](#) dédiés pour répondre à leurs préoccupations. Une [foire aux questions \(FAQ\)](#) est notamment à la disposition des entreprises impactées par le conflit en Ukraine au sujet des dispositifs mobilisables.

22 organisations professionnelles demandent une régulation du fret maritime à l'échelle européenne

22 organisations professionnelles ont co-signé un [courrier](#) adressé au gouvernement pour l'alerter des risques que les fortes tensions sur le fret maritime font peser sur les exportations françaises agricoles et agroalimentaires. Considérant que les compagnies maritimes imposent de manière unilatérale leur politique tarifaire sans apporter un service fiable, les filières sollicitent l'intervention du gouvernement auprès de la Commission européenne pour que soit revu le [règlement \(CE\) n°906/2009](#) permettant aux compagnies maritimes de déroger à des règles de concurrence au sein de l'Union européenne.

Retour sur les Journées Export Agro du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Les Journées Export Agro ont rassemblé plus de 700 participants sous format digital, du 5 au 8 avril dernier autour de neuf webinaires animés par les acteurs nationaux et régionaux de l'export. Pour consulter les études présentées [cliquer ici](#). Les rediffusions des webinaires sont déjà accessibles ou le seront très prochainement [à ce lien](#).

Contact : jean.chibon@businessfrance.fr

Webinaire sur les marchés de la zone rhénane

La Team France Export tiendra le 19 avril de 11h à 12h un webinaire sur les marchés de la zone rhénane (Allemagne, Autriche, Luxembourg, Suisse, Slovénie, Pays-Bas). L'objectif de ce webinaire destiné aux entreprises est de cerner les problématiques d'approche spécifiques à cette zone et l'évolution de son environnement économique. Ce sera également l'occasion de présenter le programme "Level'Up Zone Rhénane", programme sur-mesure d'accompagnement sur 8 mois orienté accès au marché pour les PME et ETI qui souhaitent développer des courants d'affaires pérennes et renforcer leur présence dans les pays de la zone rhénane.

Pour vous inscrire au webinaire, [cliquer ici](#). Pour en savoir plus sur le programme « Level'Up Zone Rhénane », [cliquer ici](#).

MEDEF International poursuit son accompagnement de l'exportation collaborative

Deux projets d'exportation collaborative portés par MEDEF International sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets de FranceAgriMer « Structuration des filières agricoles et agroalimentaires » se terminaient en décembre 2021. Le premier, portant sur le « Renforcement des capacités des clubs d'exportation collaborative » a notamment conduit à l'élaboration d'outils de communication 3D permettant de présenter l'offre française en équipements agricoles et agroalimentaires : [boulangerie](#), [domaine vitivinicole](#), laiterie. La réalisation de deux autres outils (transformation de fruits et légumes et ligne de conditionnement d'emballage) est programmée. Le second, visant à « Généraliser la pratique de l'exportation collaborative », a permis dans le cadre d'une semaine de l'exportation collaborative de réunir, par le biais d'une [plateforme](#) dédiée, des porteurs de projets et des entreprises dont la collaboration se poursuit en 2022.

Contacts : mgrosset@medef.fr ; chloe.paquette@franceagrimer.fr ;
marie.bonnamy@franceagrimer.fr

Premières concertations du groupe de réflexion sur la filière porcine de la Commission Européenne

La Commission européenne a mis en place un [groupe de réflexion sur la filière porcine](#) afin d'examiner l'avenir du secteur. Cinq réunions plénières réunissant la Commission, les Etats membres et les associations professionnelles européennes permettront d'aborder les enjeux de l'évolution de la filière : sécurité alimentaire, compétitivité et résilience, exportations, organisations de producteurs et interprofessions, bien-être animal, durabilité... La session du 6 avril (dont l'[agenda](#) et les [supports de présentation](#) sont consultables) s'est focalisée sur les dynamiques socio-économiques du secteur. Le rapport final est attendu pour janvier 2023.

Contact : florence.abeasis@franceagrimer.fr

Ouvrir et maintenir les marchés

Brexit : Postes de contrôles frontaliers et agréments

Les autorités britanniques ont publié un [site web](#) comprenant la liste des postes de contrôles frontaliers et le détail de leurs agréments, déjà obtenus ou à venir, par type de produits. Ce site sera mis à jour régulièrement en fonction de l'avancée des travaux et des éventuels agréments supplémentaires. Pour rappel, il est nécessaire que les produits entrent sur le territoire britannique par un point d'entrée agréé pour le type de produits exporté à compter du 1^{er} juillet 2022, y compris pour les produits qui ne seront soumis à certification qu'en septembre ou novembre 2022.

Contact : cellule.brexit@franceagrimer.fr

Interdiction d'exportation de produits de luxe à destination de Russie

Le Conseil de l'Union européenne a adopté le 15 mars le [règlement UE 2022/428](#) qui impose de nouvelles restrictions à l'exportation de biens à destination de la Russie. Son article 3 interdit l'exportation, directe ou indirecte, vers la Russie ou aux fins d'utilisation dans ce pays de certains articles de luxe (énumérés à l'annexe XVIII) dont la valeur unitaire dépasse 300 euros par article. Les modalités d'application, développées dans une [FAQ de la Commission européenne](#) (question 13), sont aussi précisées dans une [note des Douanes françaises à l'intention des opérateurs](#). En particulier, il est expliqué que le montant de 300 euros est relatif soit à l'unité prévue dans le TARIC le cas échéant (par exemple le litre pour le vin et le litre d'alcool pur pour les spiritueux), soit à l'unité inscrite par l'exportateur dans sa déclaration d'exportation en douane.

Promouvoir les produits et l'expertise française

Soutien de FranceAgriMer pour des actions de coopération - Appel à propositions

Le 28 mars a été lancé un [appel à propositions](#) pour des actions de coopération visant prioritairement à initier ou renforcer un appui de structures françaises auprès de partenaires internationaux. Les propositions d'action sont à remettre avant le 28 avril et pourront faire, après examen et confirmation, d'un appui notamment en cofinancement. Les actions retenues feront l'objet d'une présentation à l'occasion du prochain Comité d'appui à la coopération institutionnelle qui se réunira le 21 octobre. Un modèle de fichier à compléter pour soumettre les propositions est disponible [à ce lien](#).

Contact : marie-pierre.glade@franceagrimer.fr

Signature d'un contrat de jumelage en Serbie - Organisation des marchés

Le contrat de jumelage relatif à l'alignement des réglementations agricoles sur l'OCM a été signé entre la Serbie et la Pologne leader du consortium sélectionné, composé également de la Lituanie et de la France. La France mettra en œuvre des missions d'expertise en Serbie dans l'objectif de partager les compétences de ses agents sur les sujets viti-vinicoles et la structuration économique en organisation de producteurs et de filières.

Contact : guillaume.laurent@franceagrimer.fr

Retour sur les visites d'étude dans le cadre des projets de coopération en cours

Trois visites d'étude se sont déroulées au cours des dernières semaines :

- Sur la thématique du système de gestion des aides publiques, pour une délégation tunisienne du ministère de l'agriculture au sein des services de FAM, de l'ASP, de la DRAAF d'Orléans, de la DDT et de la chambre d'agriculture de Tours. Les échanges doivent permettre au ministère tunisien d'élaborer son nouveau Système d'Information pour ses aides publiques. Contact : gaelle.bossuette@franceagrimer.fr

- Sur l'organisation économique de l'agriculture française et le fonctionnement des interprofessions (fruits et légumes, produits laitiers, oléo-protéagineux) pour une délégation équatorienne composée d'officiels et de représentants professionnels. Après un temps d'échange auprès de représentants nationaux d'interprofessions, la délégation a pu se rendre en région lyonnaise afin de rencontrer des organisations de producteurs et des interprofessions. Contact : guillaume.laurent@franceagrimer.fr
- Sur les meilleures pratiques de gestion sanitaires et de certification en aquaculture, pour une délégation marocaine. Elle a pu être reçue par l'Agglomération de Sète (SAM), le syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT) et par de nombreux professionnels. Le programme incluait également des visites du lycée de la mer Paul Bousquet de Sète et du lycée agricole de La Canourgue au cours desquelles, notamment, les offres de formation française dans le domaine de l'aquaculture marine et en eau douce ont été présentées. Contact : estelle.bitan-crespi@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultable sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.